



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-134997>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-134997**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-119165

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Conseil Departemental Du Var

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22830001800113

**Ville** : TOULON

**Code postal** : 83076

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 83

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : RD 559 - Du PR 39+340 au PR 39+480 - Commune de Carqueiranne - Création d'un carrefour giratoire au Paradis Nord

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45233140

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Les prestations concernent l'exécution des travaux sur la RD 559 consistant à réaliser un carrefour giratoire au Paradis Nord, du PR 39+340 au PR 39+480, sur la commune de Carqueiranne. Les prestations, objet de la présente consultation, relèvent de la catégorie 3 au sens du Code du travail. Le délai de la période de préparation des travaux est de 30 jours à compter de l'ordre de service prescrivant de la commencer. Ce délai n'est pas compris dans le délai d'exécution des travaux (4 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer). A titre indicatif, on peut prévoir que les travaux commenceront vers le mois d'avril 2025

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 20% Valeur environnementale : 10% Prix : 70%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 13/12/2024 à 20h00, lire 07/01 /2025 à 20h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/11/2024